

# CCS

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et  
aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

## EH DA A

### PRÉSENCES DE LA RENCONTRE

---

**REPRÉSENTANTS DES PARENTS**

Nathalie Vassilaros, Katherie Rochette, Nicole Kisisa, Gnahoua Zoabli, Yan Ouellette, Nathalie Picard,

**REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN**

Josée Rouleau

**REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS**

Catherine Chayer, David Hamel

**REPRÉSENTANTES DES PROFESSIONNELLES**

Ève Dell'Aniello, Marie-Claude Beaudet

**REPRÉSENTANTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Anne-Lyse Levert

**PUBLIC**

Jean-Philippe Viau, Julien Carrière

**SECRÉTAIRE DU CCSÉHDAA**

Rudi Maghuin

Procès-verbal de la 9<sup>ème</sup> rencontre du Comité consultatif des services aux élèves HDAA 2020-2021  
du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys tenue virtuellement le 21 septembre 2021,  
à 19 heures, sur la plateforme *Zoom*

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
<p><b>1. Ouverture de la réunion</b></p>	<p>Après constatation du quorum, madame la présidente ouvre la séance à 19 heures 03. Elle remercie les membres du CCSÉHDAA pour leur présence.</p>
<p><b>2. Adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>2.1. Nouveaux représentants pour l'année scolaire 2021-2022</p>	<p>L'ordre du jour de la séance du CCSÉHDAA est adopté à l'unanimité, tel que modifié, sur proposition de <b>madame Nathalie Picard (CCSÉHDAA/21-09/01)</b>.</p> <p>Monsieur David Hamel signale que monsieur Jean-Philippe Viau représentera les enseignants en 2021-2022 en remplacement de monsieur Simon-Pierre Hébert. Il mentionne que monsieur Viau est membre du Conseil d'administration du SEOM et qu'il enseigne en orthopédagogie à l'école Sainte-Catherine-Labouré. Madame Josée Rouleau indique qu'elle va quitter le CCSÉHDAA et que monsieur Julien Carrière prendra probablement le relais. Monsieur Carrière se présente aux membres du CCSÉHDAA. Il souligne avoir une formation de TES et mentionne avoir travaillé dans des points de services autant en TSA qu'en EDA. Madame la présidente souhaite la bienvenue à messieurs Viau et Carrière. Madame Vassilaros exprime son regret en lien avec le départ de madame Rouleau et la remercie chaleureusement pour son implication constante des dernières années. Madame Marie-Claude Beudet signale qu'elle quittera également le CCSÉHDAA cette année pour se pencher sur un nouveau projet après presque dix ans d'implication au sein du CCSÉHDAA. Madame la présidente la remercie pour son engagement fort apprécié tout en indiquant qu'elle et madame Rouleau seront toujours les bienvenues au CCSÉHDAA.</p>
<p><b>3. Période de questions du public</b></p>	<p>Aucun membre du public n'intervient.</p>
<p><b>4. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2021</b></p>	<p>Le procès-verbal de la séance du CCSÉHDAA du 8 juin 2021 est adopté à l'unanimité, tel que présenté, sur proposition de <b>madame Nathalie Picard (CCSÉHDAA/21-09/02)</b>.</p>
<p><b>5. Suivi du procès-verbal du 8 juin 2021</b></p>	<p>Madame la présidente souligne qu'il avait été convenu de réfléchir durant l'été à la méthodologie de communication avec les parents afin d'accroître la visibilité du CCSÉHDAA. Elle rappelle que madame Anne-Lyse Levert présentera une conférence traitant du plan d'intervention, le 23</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
	<p>septembre prochain. Elle indique que cette intéressante et pertinente formation sera offerte conjointement par le CCSÉHDAA et le Comité de parents et qu'elle générera une grande visibilité pour le comité. Il fut également question, lors de la dernière rencontre du CCSÉHDAA, de la possibilité d'élaborer un pamphlet ou un document d'information pouvant être transmis aux parents (<u>ex</u> : à l'occasion de la première publication aux alentours du mois de novembre). Madame la présidente ajoute que les membres du CCSÉHDAA avaient aussi parlé de la possibilité d'insérer une rubrique récurrente dans le journal des écoles (ex : date de la prochaine rencontre).</p> <p>Madame la présidente indique que les membres du CCSÉHDAA 2021-2022 auront à décider s'ils désirent élaborer un plan d'action plus détaillé.</p>
<p><b>6. Planification</b></p> <p>6.1. AGA des parents du 19 octobre 2021</p> <p>6.2. Date de la première rencontre</p> <p>6.3. Date du cocktail</p>	<p>Madame la présidente invite les membres du CCSÉHDAA à assister à l'AGA des parents d'élèves HDAA du 19 octobre prochain et de soumettre leurs candidatures pour l'année scolaire 2021-2022. Elle mentionne que le CCSÉHDAA a bénéficié de la présence de 5 substituts en 2020-2021. Elle dit souhaiter que l'édition 2021-2022 du CCSÉHDAA puisse à nouveau compter sur un grand nombre de substituts afin de s'assurer que le quorum soit atteint lors des rencontres. Madame la présidente souligne que l'AGA se tiendra virtuellement sur la plateforme Zoom. Elle mentionne que la participation aux séances n'a pas été diminuée à cause de la virtualité des séances. Elle dit penser que cela encourage, au contraire, plusieurs personnes en offrant une certaine flexibilité aux membres.</p> <p>Madame la présidente rappelle que la première rencontre 2021-2022 du CCSÉHDAA se tiendra le 9 novembre 2021.</p> <p>En tenant compte de l'incertitude causée par la pandémie, les membres du CCSÉHDAA conviennent de laisser le soin aux membres 2021-2022 du CCSÉHDAA de décider de la date du cocktail. Madame Levert mentionne qu'une rencontre pourrait être fixée à l'horaire et voir comment le tout se</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
	<p>dessinera dans les prochains mois. Madame la présidente rappelle que le concours coïncidait toujours avec le cocktail car on y présentait les candidats retenus avant de passer aux votes. Le point est reporté.</p>
<p><b>7. Concours du CCSÉHDAA</b></p>	<p>Madame la présidente souligne que madame Levert a évoqué que les bulles-classes ne sont pas actives présentement laissant entrevoir la possibilité d'une intégration. Elle sonde les membres du CCSÉHDAA à savoir s'il y aurait lieu de revoir la formule du concours et s'ils auraient des suggestions. Un membre mentionne vouloir s'assurer que les documents ayant été élaborés (<u>ex</u> : règlements du concours) seront transmis au CCSÉHDAA 2021-2022 afin que le sous-comité organisateur du concours n'ait pas à tout recommencer à zéro. Il ajoute que monsieur Hébert avait un compte Google Drive afin de faciliter la transmission des vidéos et des photos des écoles. Monsieur Maghuin mentionne que les documents en lien avec le concours qui lui seront envoyés seront déposés sur la plateforme de partage d'informations 2021-2022 du CCSÉHDAA (<i>Teams</i>). Madame Rouleau signale avoir tous les documents et toutes les informations (<u>ex</u> : contact pour un repas préparé dans un CFP par des élèves HDAA) en lien avec le concours en sa possession et qu'elle les fera parvenir à monsieur Maghuin.</p> <p>Madame Nathalie Picard annonce qu'elle ne sera pas en mesure de se représenter au CCSÉHDAA en 2021-2022. Madame la présidente souligne l'apport de madame Picard à la cause du CCSÉHDAA et la remercie pour son implication.</p> <p>Un membre se questionne sur la pertinence d'effectuer une tempête d'idées sur une éventuelle nouvelle formule du concours alors que le CCSÉHDAA 2021-2022 sera formé sous peu de nombreux nouveaux membres.</p> <p>Les membres du CCSÉHDAA conviennent de reporter le point.</p>
<p><b>8. Trésorerie</b></p>	<p>Madame la trésorière annonce que le CCSÉHDAA n'a rien dépensé de son budget en 2021-2022. Madame Levert indique que la conférence du 23 septembre 2021, traitant du Plan d'intervention, ne générera aucun coût.</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
	<p>Madame Levert souligne son plaisir d'effectuer des présentations régulières au CCSÉHDAA. Elle invite les membres à lui soumettre des idées de présentations pour les mois de novembre et de décembre. Madame la directrice adjointe ajoute qu'elle pourra ensuite proposer un projet de calendrier aux membres pour ses présentations subséquentes.</p> <p>Madame la présidente rappelle que le sujet de la toxicomanie avait été évoqué. Un membre suggère de traiter également des troubles alimentaires. Madame Levert relate que la santé mentale serait un sujet d'actualité qui pourrait aussi faire l'objet d'une intéressante présentation. Un membre suggère une présentation traitant de la sexualité.</p> <p>Un membre propose qu'un diplôme de reconnaissance encadré soit remis en cadeau aux personnes effectuant une présentation au CCSÉHDAA.</p>
<p><b>9. Rapports et informations diverses</b></p>	<p>Madame la présidente souligne avoir reçu une lettre de madame Nathalie Provost, directrice (Service de l'organisation scolaire et Service du transport) en réponse aux recommandations émises par le CCSÉHDAA concernant la consultation relative aux critères d'inscription 2022-2023 du CSSMB. Elle mentionne que cette lettre sera déposée sur le portail de partage d'informations du CCSÉHDAA. Elle ajoute que les recommandations du CCSÉHDAA quant à l'ordre de priorité des critères d'inscription ont été acceptées par le CSS. La suggestion de remplacement de la mention CLSC par CIUSSS dans le document a également été approuvée. Elle indique que le CCSÉHDAA voulait insérer une priorité pour les élèves handicapés et les critères d'inscription ont été modifiées en conséquence.</p> <p>Madame Levert annonce que la deuxième édition du colloque sur la douance sera présentée, en virtuel, le 3 décembre prochain. Les invitations seront lancées la semaine prochaine. Elle souligne qu'elle fera parvenir l'invitation aux membres du CCSÉHDAA. Elle indique que 48 ateliers seront présentés et enregistrés. Ils seront accessibles jusqu'au 24 décembre 2021. Madame Levert souligne qu'il s'agit d'un colloque s'adressant particulièrement au monde scolaire mais que des</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
	<p>sujets interpellent certainement les parents. La programmation du colloque sera jointe à l'invitation. Madame la directrice adjointe annonce que le coût pour assister au colloque s'élève à 75 dollars et que les taxes ne seront pas chargées pour les gens à l'interne. Elle ajoute qu'aucune limite n'a été fixée au niveau des places. Elle souligne que les membres du CCSÉHDAA auront le loisir d'attendre la rencontre du mois de novembre prochain pour s'inscrire.</p> <p>Madame la présidente signale avoir aussi reçu cet été une mise à jour du « <i>Guide d'accompagnement à l'intention des parents d'un enfant ayant des besoins particulier</i> » de la FCPQ. Celui-ci sera déposé dans le dossier de la FCPQ sur le portail de partage d'informations du CCSÉHDAA.</p>
<p><b>10. Comité de parents</b></p>	<p>Madame la présidente mentionne que le Comité de parents 2021-2022 sera formé suite à sa séance du mois d'octobre prochain. La date de cette rencontre sera finalisée par les membres de l'exécutif du CP, le 4 octobre prochain.</p>
<p><b>11. Parole aux membres</b></p>	<p>Monsieur Ouellette annonce qu'il ne se représentera pas au CCSÉHDAA en 2021-2022. Il souligne être très impliqué, faisant partie de huit CA différents, et qu'il se devait de faire un choix. Madame la présidente exprime son regret face au départ de monsieur Ouellette. Elle souligne qu'il s'agit d'une perte pour le CCSÉHDAA. Monsieur Ouellette souligne qu'il lui restera deux années à siéger au CA du CSSMB sur son mandat de trois ans et qu'il fera encore partie du CÉ de l'école John-F.-Kennedy cette année. Madame Vassilaros le remercie chaleureusement pour sa grande implication des 12 dernières années. Madame Rouleau mentionne qu'elle a apprécié son implication au CCSÉHDAA et qu'elle a adoré s'investir dans son concours car l'intégration des élèves est importante. Elle ajoute avoir aimé rencontrer les parents et avoir constaté leur diversité. Madame Rouleau relate qu'elle ne se représentera pas au CCSÉHDAA parce qu'elle retourne à travailler à temps plein avec les élèves dans son école. Elle indique que les rencontres virtuelles l'ont dérangées car elle apprécie les contacts et les échanges qu'ils génèrent. Madame la présidente souligne que les membres sortants du CCSÉHDAA resteront de merveilleux porte-paroles pour le comité.</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
<p><b>12. Mot de la présidence</b></p> <p>12.1. Rapport annuel 2020-2021 du CCSÉHDAA</p>	<p>Madame la présidente dépose le Rapport annuel 2020-2021 du CCSÉHDAA. Elle remercie tous les membres 2020-2021 pour leur implication sans oublier de mentionner le travail de madame Levert et de monsieur Maghuin.</p> <p>Madame Levert indique avoir sollicité les directions adjointes pour avoir une relève car madame Caroline Raphaël n'est plus au CSSMB. Elle ajoute que 12 directions adjointes ont déjà levé la main. Elle remercie chaleureusement madame Vassilaros pour sa présidence du CCSÉHDAA des deux dernières années.</p>
<p><b>13. Varia</b></p>	<p>Aucun point n'est traité en Varia.</p>
<p><b>14. Levée de la séance</b></p>	<p>La séance du CCSÉHDAA du 21 septembre 2021 est levée à 19 heures 55.</p>

**Liens utiles :**

<https://www.institutta.com>  
<https://www.fcpq.qc.ca>